

# LA CRÉATION DE LA COOPÉRATIVE DE SEMENCES

## DE TUNISIE

PAR M. VALDEYRON

Depuis le début de la période d'exploitation technique de la Tunisie — c'est-à-dire, sensiblement, depuis le début du siècle — la culture du blé a connu dans la Régence, un développement remarquable. Parmi les étapes de ce développement, il faut citer la pratique de l'assolement biennal blé, jachère, préconisé dès avant 1910 par quelques colons, parmi lesquels M. Trouillet, de Bordj-Toum; par ce système, caractérisé par ce qu'on appelle souvent les « labours de printemps », la terre est maintenue exempte de végétation pendant l'année qui précède le blé ; elle peut ainsi conserver une partie importante de la quantité d'eau tombée pendant cette période, et

la mettre à la disposition des racines des plantes au cours de l'année suivante. Cette méthode était la condition essentielle d'une céréaliculture perfectionnée car un calcul simple, fondé sur des données physiologiques élémentaires montre que la pluviométrie d'une année est presque toujours insuffisante, dans la plus grande partie du pays, pour assurer une récolte dépassant 15 quintaux à l'hectare.

L'étape suivante fut franchie une dizaine d'années plus tard par Maurice Cailloux, qui fut le créateur de la motoculture tunisienne. Pour que le blé puisse utiliser l'ensemble des réserves d'eau du sol dès le début de la végétation, il est essentiel que de gros labours



LA COOPÉRATIVE DES SEMENCES DE TUNISIE

lui permettent d'installer rapidement ses racines en profondeur. Ces labours conditionnent, en outre, le travail des microorganismes, avides d'oxygène, qui approvisionneront le blé en azote nitrique. Ils facilitent, enfin, le travail superficiel du sol destiné à supprimer les mauvaises herbes et qui reste la base même de la méthode biennale. Malheureusement, les terres à céréales du Nord de la Tunisie sont des terres argileuses, ce qui, d'ailleurs, conditionne l'accumulation de l'eau et la fertilité; très dures lorsqu'elles sont sèches, bourbeuses lors des fortes pluies, elles n'admettent qu'une période très restreinte favorable à l'exécution des gros travaux qui nécessitent donc une puissance élevée ne pouvant être économiquement fournie pendant un temps court que par un moteur inanimé. Ce fut le travail qu'il vit effectuer pendant la guerre par les tracteurs du génie américain qui mirent Cailloux, dont les recherches n'avaient pas abouti jusqu'alors, sur la voie définitive : celle du tracteur à chenilles et à mazout d'une puissance de 40 chevaux au moins.

Franchissons encore une dizaine d'années et nous parvenons à l'époque où le professeur Boeuf, après avoir travaillé pendant un quart de siècle suivant les méthodes les plus modernes de la sélection des plantes, recueillait les fruits de ses efforts. Le Florence Aurore venait de naître à la grande culture; Gros producteur d'un grain de haute valeur boulangère, il allait permettre à la Tunisie de devenir exportatrice de blé de force, complémentaire de la production métropolitaine. L'essor des Coopératives de céréaliculture de Tunisie date de cette époque; des silos à blé furent construits, permettant le stockage et l'homogénéisation des grains. Un système de classement des récoltes d'après la valeur industrielle permit de n'exporter que des blés de

haute qualité; enfin, poussant la standardisation au fondement même de la culture, les coopératives réalisèrent, sous la direction technique du Service Botanique, le contrôle de la production des semences pédigrées.

Grâce à cette organisation solide, grâce à l'équipement puissant qu'elle comportait, grâce aux réserves de fertilité accumulées dans le sol par des fumures phosphatées très abondantes, la céréaliculture tunisienne put, au cours des cinq années de guerre, continuer à produire, bien que sur un rythme ralenti par les difficultés de tous ordres : pénurie de carburant et de matériel, rareté des engrais et sécheresse persistante. Au lendemain de la cessation des hostilités, elle se trouvait prête à reprendre sa pleine activité, en fonction, uniquement ou presque, de l'amélioration des échanges.

Cette activité restait et reste encore orientée auour du Florence Aurore. Dès 1939, des lignées nouvelles, sélectionnées dans le mélange primitif, étaient passées en grande culture. Elles constituaient le « Blé Cailloux » dont la réputation en tant que blé de force n'est plus à faire et qui possède, de plus, l'avantage accessoire (mais qui fut précieux en 1947) de constituer pour la Métropole un excellent blé de printemps en cas de dégâts causés aux cultures d'hiver par la gelée. Pourtant, si solide que soit cette position, il est difficile de préjuger des conditions économiques futures. Il est très vraisemblable que d'autres pays pourront bientôt mettre sur le marché mondial, devenu libre, des blés de force de qualités analogues, à un prix probablement moindre; quant à la valeur du Florence Aurore comme blé de printemps, elle est liée à l'inexistence de variétés d'hiver suffisamment résistantes au gel et bien adaptées aux conditions agricoles françaises; il est normal d'espérer que de telles variétés seront bientôt sé-

lectionnées et répandues dans la métropole. Il faut donc prévoir que la céréaliculture tunisienne est susceptible de devoir rapidement se réorienter sur une autre spécialité, telle que le blé dur, par exemple, pour la culture duquel elle semble également bien placée. Or, le Florence est cultivé en Tunisie sur une superficie de l'ordre de 100.000 ha, et son remplacement brutal par une autre variété de céréale demanderait une centaine de milliers de quintaux de semence. Une telle quantité ne serait guère disponible que pour le Mahmoudi 552, blé dur méritant et productif, dont la culture a connu récemment un certain développement. Pour toutes les autres variétés, la multiplication de semences sur les bases que nous venons d'indiquer demanderai de 2 à 5 ans, retardant d'autant la culture à l'échelle nationale du produit nouveau. Encore les souches d'où devrait partir la multiplication sont-elles loin d'avoir la qualité voulue.

Ceci nous amène à envisager le deuxième aspect de la mise en circulation de semences d'une nouvelle variété, celui de la qualité. Le Florence Aurore a curieusement bénéficié, à cet égard, de ce qui aurait pu être, de sa part, un défaut rédhibitoire, sa sensibilité au charbon interne. Ce parasite s'étant révélé il y a une douzaine d'années d'une importance catastrophique, les coopératives de céréaliculture, sous l'impulsion de Maurice Cailloux et les directives du Service Botanique réalisèrent en 1936 l'appareil à traitement continu des semences par la chaleur qui fut installé au silo de la Manouba.

Cet appareil, unique au monde, permet la désinfection annuelle de 10.000 quintaux. Il ne fonctionne en réalité que lorsque le besoin s'en fait sentir, et les traitements ne portent que sur quelques centaines de quintaux, qui servent de « pied de cuve »; c'est ainsi que le blé traité en 1944 fut multiplié en

1944 et 1945 et ne servit à la grande culture qu'en 1946. Il n'en reste pas moins que ce système, dont l'emploi est lié à l'obligation où se trouvent les agriculteurs de renouveler périodiquement leurs semences, permet par là même de ne livrer à la multiplication que des blés rigoureusement contrôlés et d'un « Standing » de pureté remarquable. C'est donc également à ce titre que le Florence Aurore est exceptionnel et que son remplacement par une autre variété offrirait une grande difficulté technique.

Le fait d'entretenir, dans le circuit tunisien de la production de semences, quelques sélectionnées de très bonnes qualités de pureté botanique apparaît donc comme de la plus élémentaire prudence. Il faut ajouter qu'en l'absence de raisons spéciales, telles que le développement du charbon, aucune prime raisonnable n'incitera l'agriculteur à faire des achats massifs de semence nouvelle si cette semence ne lui est pas offerte à un prix suffisamment bas, et livrée dans des conditions de présentation, d'ensachage et de désinfection spécialement étudiées.

Tel était le problème à résoudre, lorsqu'il y a deux ans les techniciens agricoles de Tunisie purent à nouveau songer à reprendre leurs travaux.

Une mission effectuée en France et en Belgique en septembre 1946 nous convainquit que nos méthodes d'épuration des céréales se trouvaient dépassées. Ces méthodes reposaient essentiellement sur la culture en bandes (de 2 mètres de large au maximum, séparées par des chemins de 0 m, 30 au minimum) permettant le passage des ouvriers chargés d'éliminer les impuretés : outre que de nombreuses plantes aberrantes passent ainsi inaperçues, il existe des impuretés génétiques qui ne peuvent être décelées que par l'étude de leur descendance. Aussi la méthode moderne, dite d'épuration généalogi-

que consiste-t-elle à semer les grains d'un certain nombre d'épis séparément. Les lignées résultantes sont examinées au cours de la végétation, et seules sont conservées celles qui appartiennent au type multiplié et qui n'offrent par de disjonctions.

La difficulté d'application de cette méthode en Tunisie ne concerne que l'organisation de la multiplication : nécessité de partir d'un grand nombre d'épis séparés pour atteindre rapidement les quantités nécessaires, et obligation de faire porter l'épuration sur une douzaine de variétés des diverses céréales pour trois ou quatre variétés seulement qui seront effectivement multipliées. A notre retour de France, vers le 15 octobre 1946 nous exposons les données du problème tel qu'il nous apparaissait à M. Amiot, sous-Directeur de la Production Agricole, et quelques jours plus tard, à quelques céréaliculteurs, réunis dans son bureau. Parmi les solutions proposées, celle d'une coopérative autonome fut retenue. Dès le mois de novembre les principes techniques, financiers et administratifs de la nouvelle coopérative furent fixés : l'épuration et la production de semences mères se ferait chez des agriculteurs qui se spécialiseraient, en quelque sorte, dans la production de semences d'une variété. L'épuration porterait sur 10.000 épis, donnant 10 quintaux de « semences épurées » la première année, 200 quintaux environ de « semences mère » la deuxième année. Ces 200 quintaux serviraient obligatoirement à l'obtention des semences pédigrées d'origine, cultivées en bandes (alors que jusqu'ici ces semences pouvaient provenir d'autres semences pédigrées d'origine). A partir de ce stade, la multiplication deviendrait libre, comme elle l'était auparavant. Aucune majoration au prix des semences n'étant envisagée (primes de 20 % du prix de base pour les semences pédigrées d'origine, de

12 % pour les semences pédigrées de reproduction), ce financement de l'opération devenait important, les producteurs de semence ayant à toucher leurs primes même pour les variétés dont la multiplication aurait à être interrompue. La compréhension de la Section Tunisienne de l'Office National Interprofessionnel des céréales permit de résoudre cette difficulté. M. Allemand, directeur du domaine Cailloux, accepta la présidence de la coopérative et M. Guibert, directeur de la Socoblé en assura la direction administrative. Grâce à leur activité, à la bonne volonté des premiers adhérents et à la diligence de l'administration, nous pûmes, avec M. Allemand, présenter à la séance d'études du 9 janvier 1947 de la Société des Agriculteurs, la coopérative de semences de Tunisie, eu abrégé COSEM.

A l'heure où nous écrivions ces lignes, la COSEM a vaillamment entrepris son œuvre. Les premiers éléments de son personnel ont été recrutés et formés, et elle a été dotée de moyens de déplacement et de matériel. Un magasin spécial, comportant 14 cellules (destinées chacune à une variété à multiplier) vient de lui être construit, qui sera, lors des futurs stades de multiplication, remplacé par un véritable silo spécialisé, pourvu d'installations de triage et de désinfection. Près de 200.000 épis ont été collectés et leur battage va être entrepris à l'aide d'une batteuse de laboratoire qui vient d'être construite par M. Séguela, chef de travaux de génétique au Service Botanique, et qui est susceptible de battre et d'empaqueter automatiquement plusieurs centaines d'épis à l'heure.

Tout permet donc de penser que la première campagne de semis va se dérouler conformément au plan prévu. Les stades suivant offriront plus de difficultés; elles ne sont pas de celles que les producteurs de céréales de Tunisie ne savent pas résoudre.